

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

50 Cts par Année

RIGOREUSEMENT  
PAYABLES D'AVANCE.



ANNONCES :

ON TRAITÉ LE GÉRANT

—AVEC—

L'ADMINISTRATION

POUR

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

Vol 2

St-Hyacinthe, 22 Septembre 1892

No. 31

## AVIS

L'abonnement à l'*Echo*, pour toutes les personnes ne faisant pas partie de l'Union St-Joseph est de 50 centimes par année payable rigoureusement d'avance, c'est-à-dire dans le cours du mois qui suit la date du commencement de l'abonnement. Tout abonnement non ainsi payé d'avance sera réclaté au prix de 75 cts. Il ne sera jamais fait d'exception à cette règle et l'on n'accepte pas de timbres en paiement.

Le journal est fourni gratis à tous les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe en considération du montant à payer par chacun d'eux pour frais d'administration supplémentaires de la Société.

Nous comptons sur le dévouement de tous nos confrères aux intérêts de l'Union St-Joseph pour solliciter des abonnements auprès des personnes qui n'en font pas encore partie. C'est là un moyen de propagande en même temps que une source de revenus pour la Société.

## Corrections

Le ton grandeur, les paroles aigres, une dure et inflexible sévérité révoltent, aigrissent et attirent la haine : mais, aussi, trop de douceur autorise le mal et fait mépriser.

Soyez doux, mais soyez ferme, quand il le faut et que vous le devez. C'est être vicieux que de ne pas réprimer le vice quand il le faut et que vous le devez ; c'est se rendre complice du mal que de ne pas le reprendre fermement ou l'arrêter quand on en a le droit et le pouvoir.

C'est là ce qui rend si criminelle la malheureuse et pitoyable faiblesse de ces parents qui, dans la folle tendresse qu'ils ont pour leurs enfants, dissimulent, détournent la vue pour ne pas apercevoir les fautes les plus grandes, se retirent même et disparaissent pour avoir un prétexte de ne rien voir et de ne rien dire. Si quelquefois ils se croient obligés de les reprendre de leurs désordres trop grands ou trop publics, c'est avec une faiblesse qui ne remédie à rien,

qui augmente même le mal et rend les enfants plus effrontément libertins ou vicieux.

Parents mous et aveugles ! Votre tendresse cruelle leur est bien plus funeste que si vous vous armiez, lorsqu'il est nécessaire, d'une juste sévérité. Quand les réprimandes ne produisent rien, quand vous voyez des fautes sérieuses répétées, faites parler le devoir, faites-le parler en maître et en vengeur.

En corrigeant vos enfants, ils ne vous en aimeront pas moins et ils vous en respecteront davantage. Leurs larmes essuyées, ils vous rendront justice, vous remercieront peut-être et, sûrement, vous loueront un jour.

Ce n'est pas qu'il faille employer sans cesse les réprimandes et les corrections. On ne doit, au contraire, reprendre et punir que le plus rarement possible : ce qui est trop fréquent ne frappe plus. C'est de la fermeté qu'il faut et non de la rigueur. Si l'on savait mieux conserver son autorité, sans la compromettre mal à propos, ou sans laisser prendre à un enfant sur soi un ascendant qu'on ne pourra plus lui faire perdre ; si on l'accoutumait de bonne heure au respect et à l'obéissance sans lui permettre d'y manquer jamais. Si l'on corrigeait dans le commencement les petites fautes, sans leur donner le temps de se changer en habitudes, on n'aurait pas si souvent besoin, dans la suite, d'employer les réprimandes dures, qui coûtent beaucoup à l'amour, ni de prendre la voie quelquefois inutile et toujours fâcheuse des châtiements sévères.

## Les Fromageries

(De la Justice)

Non loin des Trois-Rivières, en arrière d'une montagne où les animaux sauvages régnaient naguère en maîtres, dans une paroisse comparativement nouvelle, il y a un joli lac où la pêche est généralement abondante. J'en revenais, mon sac chargé de truites qui y avaient pris la place de mes provisions. Un cul-

tivateur, premier colon de l'endroit, était mon cocher. Je l'interrogeai

— Comment vont les affaires ici !

— Très bien. Depuis que nous avons une fromagerie, ça a changé beaucoup.

— Cultivez-vous beaucoup de grain ?

— Oh ! non. Tenez, monsieur, je vais vous dire où j'en suis. J'ai seize vaches, je porte leur lait à la fromagerie, et ma femme n'a plus le trouble de la laiterie. L'an dernier, cela m'a rapporté \$260 en bel argent. Cette année, nous allons avoir un silo, et nous espérons doubler cette somme, car nous aurons du lait tout l'hiver.

— N'auriez-vous pas pu vendre du grain pour autant si vous n'aviez pas eu autant de vaches !

— Oh ! non : bien loin de ça.

— Mais en vendant votre beurre vous-même, vos légumes !

— Vous ne pourriez croire combien je perdrais de temps à aller au marché, vendre des charges de provisions. Puis les dépenses, les pots, les barrières, la pension ! Et ça ne se vend pas toujours. A présent j'achète ou je vends argent comptant, et j'ai à meilleur marché.

— Tout de même, c'est là tout ce que votre terre rapporte ?

— Mais, y songez-vous monsieur ? Ma terre m'a rapporté toute ma nourriture, mes légumes, etc. Ma femme a eu le temps de filer la laine des mouons. Avec le petit-lait, j'ai engraisé quatre cochons, nourri quatre veaux. J'ai eu en outre la nourriture de mon cheval, de mes poules, de mes moutons. L'année prochaine, mes vaches seront mieux nourries, parce que mes terres ont été mieux engraisées, et mes légumes viendront mieux. Cultivant moins de grains, j'ai pu me dispenser du secours d'un serviteur qui me coûtait auparavant très-cher. Je considère que mes seize vaches m'ont valu cette année \$400 au moins, ont économisé mon temps et mon travail. C'est un vrai plaisir que de cultiver comme ça quand ça paie et que ça ne vous épuise pas. J'ai plus de bon temps qu'avant.

Si ce système de fromagerie, avait existé depuis plusieurs années, notre paroisse serait riche aujourd'hui.

— Ainsi vous ne songez pas à émigrer ?

— Non monsieur. Je vis trop bien ici à présent.

Le sourire de satisfaction de *mon homme*, en m'énumérant ainsi ses moyens de fortune, faisait du bien au cœur. Et je me demandais si cela pouvait durer, quand je songeai que le Canada entier ne fournit pas encore un pour cent du beurre et du fromage que l'Angleterre achète des autres pays, et que les produits canadiens y sont très recherchés.

## Une Société de Secours Mutuel

L'Emulation Chrétienne de Rouen  
(France)

(Suite.)

Le 14 novembre 1834, de nouveaux statuts contenant et étendant les améliorations précédentes furent approuvés.

L'âge d'admission fut abaissé à quarante ans pour les hommes.

Dans les ménages où les époux faisaient, depuis trois ans, partie de la Société, on accorda pendant un an à la femme veuve qui devenait malade un secours de 0 fr. 50 par semaine pour chacun de ses enfants mineurs de 14 ans.

Le droit annuel de vieillesse des femmes fut augmenté proportionnellement à leur âge, depuis 12 fr. jusqu'à 100 fr. Les femmes jusqu'à 100 fr. pendant vingt ans, d'une cotisation supplémentaire de 3 fr. imposée aux sociétaires nouvelles, furent admises aux bienfaits de la retraite ; les anciennes Sociétaires furent autorisées à payer l'arriéré de cette cotisation, avec intérêts capitalisés à 4 1/2 et réduction proportionnelle d'un quinzième par an pour celles qui avaient plus de 65 ans.

Il fut décidé que cette retraite serait soumise aux mêmes conditions d'âge et de durée de Société que celle des hommes ; que le chiffre en serait fixé chaque année en assemblée générale, et que le service de cette pension commencerait le 1er avril 1836.

En 1837, une nouvelle modification accentua l'augmentation du

droit d'entrée proportionnel suivant l'âge et assura le service de la pension de retraite des femmes en déterminant dans quelles conditions, basées sur l'équité, fonctionnerait leur caisse de retraites. Il fut même décidé que l'on appliquerait cette mesure rétrospectivement depuis 1860, époque de la création de la caisse distincte des femmes.

Ce vote était un acte de justice, réparant en partie l'attribution faite aux hommes pendant tant d'années, jusqu'en 1883 de la totalité, puis de 1883 à 1885 des neuf dixièmes des recettes honoraires.

Comme on le voit ; par les diverses modifications successives, du Règlement, ce dernier si défectueux d'abord est maintenant considéré comme répondant à des données scientifiques. Il a été souvent imité ou étudié par des fondateurs de Sociétés similaires et par des personnes qui désiraient modifier les Statuts de leur Société ou étudier les questions mutualistes.

Dans un autre ordre d'idées, divers progrès ont pu être réalisés. Un traité avec les pharmaciens, plusieurs fois révisé, assure à des conditions avantageuses des médicaments de première qualité.

Le service des malades fonctionne admirablement et fait le plus grand honneur au dévouement des inspecteurs. La bonne renommée de la Société lui a permis d'obtenir le concours de médecins distingués, assez nombreux pour que chaque malade en trouve dans son quartier : le zèle de ces docteurs est sans doute aussi une des grandes causes du développement de cette Société.

Le contrôle financier se fait d'une manière très stricte et très satisfaisante. La société n'a eu que deux trésoriers depuis plus de 30 ans et leur dévouement au-dessus de tout éloge ne s'est jamais ralenti.

### St-Athanase

" Les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe à Iberville offrent leurs plus sincères condoléances à M. J. B. Meunier leur confrère et prennent une part bien vive à l'affliction dont Dieu l'a frappé, en lui enlevant son épouse, Rose Delima Jetté, décédée le neuf courant à l'âge de 29 ans."

Les résolutions suivantes ont été adoptées par les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe à Iberville, à leurs différentes réunions qui ont eu lieu jusqu'à ce jour :

1° Que la salle de réunion soit transportée des bâtisses de l'aqueduc au bas de la sacristie de l'Eglise paroissiale.

2° Que les assemblées du Comité de Régie soient tenues en cette salle les deuxième et quatrième dimanche de chaque mois, une demi-heure après la messe paroissiale.

3° Qu'une amende de cinq cents sera imposée à tout membre qui n'assistera pas à l'assemblée générale du premier dimanche, chaque mois.

Le Comité de Régie Central ayant été consulté en rapport avec ces résolutions, a cru devoir, à sa séance du 12 courant, les approuver sans restriction en vertu du pouvoir dis-

crétionnaire à lui donné par l'article 33 de la Constitution et d'autres articles s'y rapportant. A dater d'aujourd'hui, il y aura donc obligation pour les intéressés de s'y conformer jusqu'à ce qu'il leur plaise de les rappler de la même manière exactement que pour l'adoption d'icelles.

A la même séance ci-haut mentionnée du Comité Central, il a été décidé avec raison de permettre à nos dévoués collaborateurs de St-Athanase, d'admettre en dehors de leur paroisse mais dans les limites du diocèse de St-Hyacinthe, des membres qui relèveront de leur succursale jusqu'à tels membres ainsi admis soient en nombre suffisant pour être aussi érigés en succursale dans leurs paroisses respectives.

De plus et enfin, comme nous l'avons fait remarquer déjà pour St-Dominique et pour St-Hugues, les amendes *extra* qui y seront imposées pour non assistance à leurs diverses assemblées respectives, soit aux membres du Comité de Régie, soit aux simples membres, pourront être par eux employés à des fins purement locales—ce qui est de toute justice.

Il ne faut pas oublier cependant que les amendes pour non assistance aux funérailles d'un confrère décédé dans les limites de la localité par exemple, de même que toutes les autres impositions directes du règlement général sont reversibles à la caisse commune. De même, particulièrement, l'amende pour défaut d'assistance aux assemblées du premier dimanche d'octobre et d'avril.

### Comité de Régie

LUNDI, 19 SEPT. 1892.

Présidence de Désiré Dumaine, écr, 2ème Vice-Président.

Présents, MM. J. Bernard, J. B. Morin, J. B. Hevey, I. Leduc, F. Lajoie, L. Cordeau, J. H. Morin, H. Langelier, A. Lefebvre.

Après lecture et sur proposition de M. J. Bernard, appuyé par M. J. B. Morin, le dernier rapport est approuvé.

Application pour bénéfices de M. Etienne Patenaude, 15 septembre.

Resolu de payer les montants suivants tout ce que requis ayant été fourni.

Pierre Hébert, du 2 septembre au 19 sept., \$4.00.

François X. Burque, du 29 août au 12 sept., \$6.00.

Demandes pour admission et certificats requis pour les aspirants suivants sont déclarés admis :

Pierre Larivière, menuisier, 36 ans, St-Judes.

Hilaire Fontaine, journalier, 29 ans, St-Judes.

Arthur Lapointe, engagé, 22 ans, St-Hyacinthe.

Joseph Tremblay, tanneur, 23 ans, St-Hyacinthe.

Conformément à la résolution résultant du vote d'approbation rapporté aux dernières assemblées mensuelles de septembre, le Comité charge le Secrétaire-trésorier d'effectuer le placement d'une somme de \$1,500 à la Corporation des Révérends P. Dominicains de cette ville, à \$5.25 p. c. d'intérêt payab. semi annuel-

lement et avec faculté, respectivement pour la dite Corporation des RR. PP. Dominicains et l'Union St-Joseph, de rembourser, ou pour l'Union St-Joseph, de retirer, après un avis d'au moins six mois de part ou d'autre, telle somme de quinze cents piastres ou partie d'icelle. Le Secrétaire-trésorier devra se faire assister, pour opérer le placement susdit du Révd. J. A. Gravel, Ptre, V. G. du diocèse, et de telles autres personnes qu'il croira nécessaires ou utiles.

### Rapport des Succursales Bureaux etc, pour le mois d'août.

#### St-Hugues

Balance de juillet.....	\$42.50
Recette d'août.....	48.20
Ensemble .....	\$90.70
Payé à Sec.-trés.-gén.....	\$35.00
Joseph Lapointe.....	3.50
Horm. Marcotte.....	4.00
Edouard Lesage.....	4.00
Frais de port.....	0.25
Examen d'aspirants.....	2.00

Ensemble .....

Reste en caisse .....

#### Acton-Vale

Balance de juillet ....	\$18.83
Recette d'août.....	67.35
Ensemble .....	\$86.18
Payé : E. Charpentier..	\$19.00
Alphonse Grégoire.....	12.00
Charles Riendeau.....	2.00
Frais de port.....	0.50
Sec. Trés. général.....	25 00

Ensemble .....

Reste en mains.....

#### (A suivre)

#### Bedford

Bedford déplore aujourd'hui la perte d'un de ses plus anciens citoyens. M. Joseph Cyr, père, décédé le 10 septembre courant à l'âge de 68 ans.

Né à St-Athanase, il s'en alla résider à St-Sébastien vers l'âge de quinze ans : il y épousa Delle Flavie Campbell et se rendit aux Etats-Unis d'où il revint à Stanbridge, puis à Bedford qu'il habitait depuis 17 ans au moment de sa mort et où il possédait des propriétés pour un montant de \$45,000. Doué d'une vigueur et d'une activité peu commune, il a contribué à la construction d'environ la moitié de la ville de Bedford. Il fut aussi conseiller du township de Stanbridge et directeur de la Société d'agriculture durant plusieurs années. Environ huit cents personnes assistaient à ses funérailles qui ont eu lieu à Bedford le 12 du courant. La Ligue du Sacré Cœur et l'Union St-Joseph de Bedford suivaient le convoi funèbre.

La magnifique propriété voisine de la manufacture Rixford est offerte en vente avec ou sans le stock du magasin actuel. Bonne maison, magasin bien situé dans le centre de la ville de Bedford et bien bâtie en grange et autres constructions ayant

coûté la somme de \$2,300. A vendre au-dessous du prix coûtant. S'adresser à R. Larue, agent, Upper Bedford.

### L'avare entasse et n'épargne pas

C'est de son bon emploi que l'épargne, comme la richesse, tire tout son mérite. Il y a une manière d'économiser qui n'est pas une vertu : bien plus, le catéchisme nous apprend que c'est un péché capital. Je veux parler de l'avarice, c'est-à-dire de la passion qui conduit à entasser de l'argent pour le plaisir d'en posséder.

L'économie politique, d'accord avec le catéchisme, ne considère pas l'avare comme faisant œuvre bonne, attendu que s'il économise et s'impose des privations, ce n'est pas dans un but utile. L'épargne qui n'est pas destinée à être employée, à servir au développement de la vie de l'homme sur la terre, n'est pas véritablement l'épargne, pas plus que le mouvement de l'écureuil dans sa cage n'est du travail.

Ce n'est pas l'amour de la richesse qui doit nous inspirer l'habitude de l'économie : c'est le désir d'assurer notre existence et celle de notre famille ; c'est le désir d'être utile à l'humanité. Il est bien évident que ce n'est pas là ce que cherche l'avare, qui aime mieux mourir de faim que de toucher à son trésor.

### BIBLIOGRAPHIE

[Voir annonce L. A. Choquet et l'ère]

*Cours d'instruction morale et civique*, par Georges Dumezil, 1 vol. in-12 de 286 pages pages, broché. Prix : 2 fr. 50. Ch. Delagrave, éditeur, 15, rue Soufflot, à Paris.

L'ouvrage est divisé en XXVI chapitres dont les titres nous serviront à analyser l'ouvrage :

Les six premiers, sous le titre général de Psychologie, traitent : I. Introduction. II. La sensibilité. III. L'intelligence. IV. L'action. V. La pensée. VI. Moralité de la psychologie.

Les trois chapitres suivants, sous le titre de Morale Théorique, traitent successivement. VII. Psychologie de la morale. VIII. Fondement de la moralité. IX. La vertu.

Puis vient la morale pratique : X. L'individu. XI. Le mariage. XII. La famille. XIII. La patrie. XIV. L'humanité. XV. La nature et Dieu. XVI. Droit international.

Sous le titre général : Instruction civique, vient ensuite :

XVII. Droit national. XVIII. La Constitution. XIX. Le pouvoir exécutif. XX. Le pouvoir judiciaire. XXI. Les ministères. XXII. Le département. XXIII. La commune.

Vient ensuite l'économie politique : XXIV. Production et consommation de la richesse. XXV. Circulation de la richesse. XXVI. Distribution de la richesse.

*La Revue Générale*, 28e année, paraît le premier de chaque mois par livraison de 144 pages au moins, de 16 pages au moins de petit texte. Elle forme, par an, deux volumes de plus de 800 pages chacun. Prix de

l'abonnement : \$3.00 par année. S'adresser à la Société belge de librairie, 16, rue Treurenberg, Bruxelles, (Belgique).

No. de juillet 1892. Sommaire : I. L'infanticide en Chine d'après les documents chinois. II. Les élections et la Revision. III. La position sociale des catholiques en Angleterre. IV. De Port-Vendres à Alger. V. Un programme Russo-Panslaviste formulé à Londres. VI. Serajevo et les montagnes voisines. VII. Un livre sur la littérature belge. VIII. L'équilibre des villes et des campagnes au point de vue électoral. IX. Lettre de Paris. X. Variétés, 1° Histoire politique nationale. 2° Michel-Ange. 3° Le capital, la spéculation et la France au XIXème siècle. 4° Les temps prochains. 5° La Franc-Maçonnerie et la Question religieuse. XI. Bibliographie.

ECHOS

—Charles IX, roi de France, étant à la chasse, vit un gentilhomme qui courait devant lui. Il lui cria plusieurs fois de s'arrêter ; mais celui-ci, qui ne l'entendait pas, courait toujours.

Le roi, l'ayant atteint, lui donna quelques coups de houssine sur les épaules en disant : Arrête-toi donc maraud.

Le gentilhomme sensible à ce traitement, se tourna vers le prince et dit : " En quoi ai-je offensé votre majesté pour en être traité de la sorte ? Sont-ce là les récompenses des blessures que j'ai reçues à son service ! " Il poursuivit en montrant des cicatrices : " Je suis gentilhomme et je ne dois pas être exposé à des coups de houssine comme un vil esclave. "

Charles IX reconnut sa faute, fit des excuses au gentilhomme et l'assura qu'il n'avait qu'à demander telle grâce qu'il voudrait pour satisfaction.

Réflexion : Les services sont souvent méconnus et pas toujours reconnus. La vivacité irréfléchie et l'effervescence sont mauvaises conseillers, et font des injustices criantes au même temps qu'elles tuent des écoulements jusque-là inaltérables. Une justice tardive ne fait pas toujours revivre.

—Lorsque Soliman II, le plus grand empereur qu'aient eu les Turcs, marchait à la conquête de Belgrade, une femme du commun approcha de lui et se plaignit amèrement de ce que, pendant qu'elle attendait, des soldats lui avaient enlevé les bestiaux qui constituaient toute sa richesse.

" Il fallait que vous fussiez ensevelie dans un sommeil bien profond ", dit en riant le Sultan, " si vous n'avez pas entendu venir les voleurs ! "

" Oui je dormais, Seigneur ", répondit-elle : " mais c'était dans la crainte que votre Altesse veillât sur la sûreté publique. "

Soliman, assez magnanime pour prouver ce mot, tout hardi qu'il fut, répara convenablement un dommage qu'il aurait dû empêcher.

—Le marquis de Saint-André était venu demander un petit gouvernement à M. de Louvois, ministre de la guerre en France sous Louis XIV.

Le ministre le lui refusa net, se ressouvenant de quelques plaintes qu'on lui avait faites contre lui.

Saint-André, tout en colère, répondit : " Morbleu ! si je recommençais le service, je sais bien ce que je ferais "

" Que feriez-vous ? " lui demanda M. de Louvois d'un ton brusque ?

" Je réglerais si bien ma conduite, " reprit l'officier, " que vous n'y trouveriez point à redire. "

Le ministre, qui ne s'attendait pas à cette réponse et qui se préparait à mortifier le marquis s'il eut laissé s'échapper quelque brusquerie peu respectueuse, fut surpris si agréablement qu'il lui accorda le gouvernement demandé.

—Bosco, le célèbre prestigateur, opérait dans un café de province. Au cours de ses exercices, il fit sortir dix pièces de monnaie de la poche d'un pauvre diable qui, depuis longtemps, n'avait eu pareille somme à sa disposition.

C'est merveilleux ! dit celui-ci ; je n'aurais jamais cru que ce tour fut possible.....

Touchez-les, dit Bosco.

Le pauvre diable prend les pièces, les palpe et, en mettant cinq dans sa poche :

J'admire tellement votre dextérité, dit-il à Bosco, que je vous donne la moitié de la somme que vous avez extirpé de ma poche.

Et, maiestueusement, il sortit.

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'Écho, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE, Grand Président.

Maisons à vendre

Une maison sur solage en pierre et mesurant 24 pieds x 30, d'un intérieur magnifique et divisé en deux logements contenant toutes les améliorations modernes. Toutes les dépendances dans un ordre parfait.

Conditions exceptionnellement avantageuses pour cause de départ du propriétaire.

S'adresser sur les lieux, no. 52 de la rue St-Antoine, en face de l'Ouvroir, à dame F. Gobeille ou à J. A. Cadotte, huissier.

Au village Laprovidence, tout près le pont dit Barsalou, cette magnifique propriété [ci-devant occupée par feu M. le Shériff Adaz.] consistant en un terrain de 80 x 150 pds avec la maison et autres bâtisses y érigées, le tout en parfait ordre. Conditions des plus avantageuses.

S'adresser à J. A. CADOTTE, Huissier.

L'Écho, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est

publié par la " Société de publication, " sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALIME, Président.

H. LANGELIER, Secrétaire.

J. A. CADOTTE, Administrateur.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

SEPTEMBRE

Table with 2 columns: Contribution mensuelle (40), Décès: H. Péloquin (25), F. Trudeau (25), Total à payer (\$0.90)

NOUVELLES GENERALES

Mgr Moreau—On dit que Mgr Moreau a renoncé au voyage qu'il se proposait de faire à Rome cet hiver.

Accident—Un M. Simon Papilou, employé de MM Paquette et Godbout, de cette ville, s'est fait couper quatre doigts de la main droite.

Accident—Nous regrettons d'apprendre que le Dr Mignault a failli être victime d'un accident. Il était en voiture et traversait le pont Barsalou pour se rendre au rang St-François où il allait visiter ses patients, quand le cheval prit le mors aux dents. Croyant que le jeune garçon qui tenait les guides se perdrerait pas à maintenir l'animal, le Dr Mignault s'en empara. L'attelage était déjà ancien et les guides se cassèrent. Le cheval poursuivit alors sa course échevotée et la voiture, rencontrant un obstacle sur son passage, renversa, tabutant le Docteur qui heureusement n'a reçu aucune blessure.

Ne complimentez pas le Dr Mignault pour avoir échappé aussi lestement au danger imminent de se rompre le cou.

Mgr Tanguay—Mgr Cyprien Tanguay est à Québec de retour de son voyage en Europe. A son arrivée une agréable surprise attendait notre distingué compatriote. Des lettres de Rome adressées à S. Grandeur Mgr Bégin, annonçaient à Mgr Tanguay que Sa Sainteté Léon XIII venait de l'élever à la dignité de Prélat de la Maison du Pape.

Ne humbles félicitations à l'illustre abbé, auteur du Dictionnaire Généalogique des familles canadiennes.

Promotion—M. le comte de Tarenne, consul général de France au Canada, vient d'être promu à un poste important dans la diplomatie, en Chine.

Il n'est pas probable cependant que M. le consul laisse Québec pour aller prendre sa nouvelle position avant quelques mois.

Coaticook—Les immeubles appartenant à la succession F. E. Roy, failli ont été adjugés par le shérif, samedi dernier. La Banque du Peuple et la Banque des Cantons de l'Est en sont portés acquéreurs au prix nominal de \$25.05.

M. P. E. Roy est parti pour Lewiston, Me.

West Shefford—Myrtie, une des jeunes filles de M. D. C. Horner, propriétaire de montons, s'est noyée accidentellement samedi dernier. Elle se promenait en cha-loupe sur l'étang du moulin avec son jeune frère et en voulant saisir des fleurs aquatiques elle tomba à l'eau. Le corps a été retiré quelque temps après.

Fromage—C'est encore la province de Québec qui tient la tête pour la qualité de son fromage canadien. A l'exposition de Toronto, c'est le fromage de Bedford qui a obtenu le premier prix.

Œuvre de Saint-Michel

Le R. P. FÉLIX voyant combien est grand le mal produit par les mauvaises lectures, a fondé pour y remédier, autant que possible, l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, pour la publication et la vente des bons livres à bon marché.

Cette Œuvre fait à ses associés, aux bibliothèques populaires et aux autres œuvres qui s'adressent à elle de fortes recommandations de faveur.

CATALOGUE

On trouvera dans le Catalogue, une courte, mais très substantielle notice sur chacun de nos ouvrages, en même temps qu'on se rendra compte d'un seul coup d'œil, de l'extrême modicité de nos prix, prix que nul libraire ne saurait atteindre et que les souscriptions de la charité rendent seules possibles.

Les personnes qui désireront être toujours au courant des " nouveaux ouvrages " édités par l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, ainsi que de ceux publiés par les bonnes Librairies catholiques, n'auront qu'à s'abonner à :

L'Indicateur des Bons Livres

Paraît une fois par mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT : UN AN, 3 fr. 60

1. Pour être ASSOCIÉ il suffit de faire chaque année, en faveur de l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, une offrande comprise entre les deux limites de 10 à 10 francs.

S'adresser à M. TÉQUI, libraire éditeur de l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, 85, rue de Rennes, à PARIS, (France).

LIBRAIRIE

CHARLES DELAGRAVE

15 Rue Soufflot, PARIS

Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur.—Matériel et Mobilier Scolaire.—Matériel de Dessin.—Enseignement des travaux à l'aiguille.—Atlas, Cartes et Globes Terrestres.—Livres de Prix et d'Étrennes.—Envoi franco du catalogue sur demande.—23-4-'92.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE

Louis Vivès

13 - Rue Delambre - 13 PARIS, (France)

On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique : Ecriture Sainte—SS. Pères—Docteurs—Liturgie.—Droit Canon—Théologie—Ascétisme—Philosophie—Controverse—Histoire—Vie des Saints—Divers—à des conditions spéciales pour les ecclésiastiques.

25 Fév. '92.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

Oscar Schepens, Directeur

16 - Rue Treurenberg - 16 BRUXELLES (Belgique)

Librairie générale.—Religion, Théologie, Philosophie, Histoire, Beaux-Arts, Sciences, Littérature, Romans, Livres classiques, etc.—La maison publie le Revue Bibliographique Belge : 4 fr. 90 par an (90 cents).

Le Catalogue est envoyé franco sur demande. 16 jans, '92.

EUG. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Satizee de la Tribune.

Montres Américaines et Suisses, en et en argent, horloges, montres, etc. Spécialité : Montres en or, argent, nickel et acier. Réparations faites promptement et à très bas prix.



FETE RELIGIEUSE

A ST-JEAN-BAPTISTE DE ROUVILLE

Mardi, le 13 du courant, Monseigneur de St Hyacinthe est allé faire la bénédiction solennelle d'un oratoire que de généreux fidèles viennent s'ériger dans le cimetière de cet paroisse. Cet oratoire est dédié à la gloire du Précieux-Sang et à la mémoire des amis du Purgatoire, pour lesquelles le lieu même où il s'élève invite à prier. C'est plus qu'un pieux sanctuaire : c'est aussi, croyons-nous pouvoir dire, une œuvre d'art.

La chapelle, qui est de forme octogonale, a un extérieur tout à fait gracieux. C'est à M. l'abbé Veronneau, curé de St-Jean-Baptiste, qu'il faut faire hommage du mérite de cette construction ; lui-même en a tracé les plans et dirigé les travaux d'exécution. A l'intérieur et au-dessus de l'autel est dressé un groupe superbe : un grand crucifix aux pieds duquel se tient attachée Sainte-Madeleine, et les statues de la Très-Sainte-Vierge et de Saint Jean le disciple bien-aimé. Ce groupe, dont toutes les figures sont d'une expression vraiment saisissante, est l'œuvre de M. H. Carli, artiste-statuaire de Montréal. M. F. Ed Melloche, artiste-peintre de Montréal, a décoré cette chapelle : c'est un travail qui lui fait honneur.

Monseigneur était assisté, à la cérémonie de cette bénédiction par MM. les Chanoines Ouellette et La Rocque.

La messe a été chantée par le Rev. M. J. Gaboury, de Centreville, E.U. Les diacre et sous-diacre ont été le Rev. M. R. Desnoyers, curé d'Adamsville et M. l'abbé L. M. Letourneau, acolyte de ce diocèse. On remarquait au chœur un grand nombre de membres du clergé ; et une foule considérable de fidèles se pressait dans l'église.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Noiseux, vicaire à la Présentation. Prenant pour texte de son discours, la parole de nos saints livres : "Je dresserai un étendard aux yeux des nations," M. l'abbé a redit avec bonheur dans un pieux langage, la puissance et les enseignements de cet étendard, sous l'image duquel l'écrivain sacré annonçait au monde la croix du sauveur.

A l'issue de la messe, monseigneur adressa aux paroissiens une courte allocution. Sa Grandeur les a vivement félicités de leur générosité et de leur entente d'action, qui, jointes au zèle actif et à l'esprit d'initiative de leur digne curé, ont fait de l'établissement religieux de St-Jean-Baptiste l'un des plus beaux et des plus complets de ce diocèse. Les paroissiens de St-Jean-Baptiste peuvent être fiers des éloquents paroles que Monseigneur de St-Hyacinthe a dites à leur adresse, mardi dernier.

Trappiste.—On dit que le révd. M. O. L. Angers, curé de Daubarn, P. Q., va se retirer incessamment du ministère actif pour aller s'enfermer dans le monastère des trappistes à Oka.

NECROLOGIE

Le 2 du présent mois, s'éteignait dans la paroisse de St-Hugues, M. J. B. Chartier.

Au service solennel chanté par M. le curé Breton assistait M. l'abbé Archambault. La nef était remplie de parents et d'amis qui venaient si empressés au pied de l'autel rendre à leur chef défunt le dernier et suprême service : le souvenir de l'affection la prière de l'ami qui soulage ses morts.

La partie musicale fut réussie, surtout quelques solis très heureusement exécutés par Mlle R. Baron de St-Hyacinthe et nièce de feu monsieur Chartier.

Homme de bien par excellence, ses concitoyens l'ont vu, un demi-siècle durant, donner l'exemple de toute vertu sociale et domestique, ils l'ont vu à la sucrée de son front à la fatigue de ses deux bras, élever une famille nombreuse et fructueuse sous l'œil de Dieu son chemin de gentil homme et de chrétien.

En 1841 il épousait Mlle Euphémie Ledoux et depuis, tous deux, à main dans la main, ils allèrent courageusement au-devant des tribulations, arrosés à la loi divine et à leurs devoirs. Dieu bénit cette union par treize enfants dont dix vivants et tout spécialement par la vocation religieuse d'une de ses filles chez les sœurs de charité. Pour les autres six sont maintenant chefs de famille et trois demeurent avec leur mère pour la consoler.

L'approbation des hommes ne manque jamais à qui marche le droit sentier ; aussi, les paroissiens de St-Hugues lui prodiguèrent ils non seulement leur estime mais encore les honneurs et les charges. Successivement marguillier, conseiller et maire, monsieur J. B. Chartier se montra digne l'un tel choix. Cultivateur intelligent et pratique il fut par son esprit d'initiative l'homme du go-ahead qui fait et pousse les paroisses : comme aussi par sa charité inépuisable, son affabilité, il s'attira les bénédictions du ciel. Enfin, le 17 août 1891, la famille fêta ses noces d'or.

Depuis quelques années les forces trahissant son courage, il se retira au village pour y vivre plus tranquille.

Semblable à ces rivières qui après une course agitée, se reposent soudain calmes et limpides en quelque vallon solitaire, il voulait, lui, donner aux charmes de son foyer et à la préparation du grand voyage les derniers jours d'une vie toute de dévouement et de patriotisme.

C'est là, qu'à l'âge de 72 ans la mort le trouva sans le surprendre, Monseigneur Chartier la reçut comme une amie, comme un ange qui lui ouvre le ciel.

A son affligée famille toutes nos condoléances, à Madame Chartier, nos sympathies les plus senties.

R. I. P.

UNE DOUBLE CATASTROPHE A LA POINTE ST CHARLES

La Pointe Saint-Charles a été le théâtre d'une nouvelle catastrophe. Un jeune enfant de sept ans, nommé William Lloyd, demeurant au No. 80 rue Cornway a eu les deux jambes broyées par une locomotive et une dame Lovelock, domiciliée au No 74 rue Cornway a été tuée instantanément. Voici les faits tels que racontés par des personnes témoins de l'accident. Le jeune Lloyd s'amusait sur la voie principale du Grand-Tronc qui passe sur la rue St-Etienne aux éleveurs O'Gilvie. L'accident s'est produit près de la traverse-niveau du coin des rues Britannia et St Etienne, où, paraît-il, il n'y a pas de barrière. L'enfant jouait dans le sable

Un train arriva, mais l'enfant était tellement occupé à son jeu qu'il ne l'entendit pas. Il se retourna au moment où la locomotive allait l'atteindre, il se recula assez vivement pour ne pas être frappé par le chaudière, mais les roues de la locomotive lui passèrent sur les pieds, qui furent broyés d'une manière horrible. Le petit fut ramassé à moitié mort et identifié aussitôt. L'ambulance de l'Hôpital Général fut appelée et l'enfant a été transporté à cette institution, où il a subi l'amputation d'une jambe.

La nouvelle de cet accident avait attiré une grande foule.

Au nombre des personnes présentes se trouvait madame Lovelock qui était sous l'impression que la victime était son enfant. Elle était surexcitée, et ne pensait qu'à une chose ; voir l'enfant ; elle traversa la voie, mais à ce moment la locomotive se mit à reculer et la malheureuse qui ne voyait rien, a été frappée et roula sous les roues d'où elle fut retirée sans vie, la mort avait été instantanée ; elle avait la figure méconnaissable, les jambes brisées et tout le corps mutilé.

La victime de cet accident a été transportée chez elle où le coroner a tenu une enquête.

Madame Lovelock était âgée de 28 ans, et elle laisse un mari et trois jeunes enfants, l'un de 6 ans, l'autre de 4 ans et un jeune bébé de dix mois.

M. Lovelock est employé chez MM. Fee et Martin, rue St Jacques.

William Spence, l'aiguilleur dit qu'au moment où l'accident s'est produit, la locomotive allait très lentement. Il n'a pas vu la défunte avant qu'elle fut frappée. La locomotive fut arrêtée aussitôt, mais il était trop tard. Les deux accidents sont arrivés à une distance de cent pieds l'un de l'autre.

Un grand nombre de personnes disent que les autorités devraient faire surveiller cet endroit, vu qu'un grand nombre d'enfants qui passent à s'y amusaient chaque jour.

CE QU'IL Y A A FAIRE EN TEMPS DE CHOLERA

Les principaux désinfectants sont les suivants :

1. La combustion.
2. La vapeur au moyen d'un étuve.
3. L'eau en ébullition.
4. Le bi-chlorure de mercure ; 2 drachmes pour un gallon d'eau.
5. L'acide carbolique : 4 onces pour un gallon d'eau.
6. Le lait de chaux qui se prépare comme suit : Arrosez, petit à petit, de la chaux de bonne qualité avec la moitié de son poids d'eau ; délayez la poudre ainsi obtenue dans le double de son volume d'eau. Couvrez dans un bocal bien bouché.
7. Le chlorure de chaux au poudre ou en solution ; 6 onces pour un gallon d'eau.
8. L'acide sulfureux, en faisant brûler 3 livres de soufre par 1000 pieds cubes d'espace.

Les désinfectants ci-dessus sont les seuls qui soient recommandés par le Conseil d'hygiène, et il est dans votre intérêt de ne pas accorder trop de confiance aux prétendus désinfectants du commerce qui ne sont, pour la plupart, rien autre chose que des désodorisants.

Les désinfectants No 2 et No 8 ne ser-

vent qu'à la désinfection générale de la maison et de son contenu, laquelle désinfection doit toujours être faite sous la direction et la surveillance du Bureau d'hygiène de la municipalité.

Une chose est dite infectée par le Choléra lorsqu'elle a été souillée par les selles, les vomissements ou les urines d'un cholérique, ou lorsqu'elle a séjourné dans un chambre, ou lorsqu'elle a été en contact, soit avec son corps, soit avec ses vêtements ou encore, avec tout ce qui a servi à son usage.

Choses de porteur

A l'Académie Girouard—Une foule nombreuse se pressait mardi soir, dans la salle de l'Académie Girouard, où les élèves de cette institution donnaient une soirée théâtrale.

Cette soirée a été très jolie et les jeunes acteurs ont remporté un succès dont ils peuvent être fiers. Comédies, chant, déclamation, musique, rien n'a laissé à désirer.

Dans l'auditoire on remarquait Mgr Gravel, évêque de Nicolet, et les membres les plus éminents de notre clergé.

M. l'abbé Beauregard, vicaire à la cathédrale, était l'organisateur de cette charmante soirée. Toujours attentif à faire plaisir aux élèves de l'Académie, il ne néglige rien qui puisse les instruire et les amuser. Les jeunes élèves, aussi, lui ont témoigné une vive reconnaissance.

Noces d'argent—M. Edouard Lecour, proto à l'Union et son épouse, née Eva Birtz, ont célébré ces jours derniers le 25<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage. Il y a eu à cette occasion jolie fête.

M. et Madame L. cours ont reçu de jeunes cadeaux et de nombreux marques de sympathie de la part de leurs parents et amis.

Concert.—Certains membres du Cercle Catholique sont à exécuter un piéce pour un concert qui aura lieu à la fin de ce mois.

Théâtre.—La Philharmonique se propose de donner deux représentations dramatiques au cours de l'hiver.

Chanceux—Mardi dernier, M. H. A. Beauregard, protonotaire, perdait un portefeuille contenant de \$15 à \$20. Le lendemain, M. Joseph Hebert, fermantier, le lui rapportait intact. Inutile de dire que le propriétaire du portefeuille a dignement exprimé sa reconnaissance à celui qui le lui a rapporté.

Vol de raisins.—M. L. A. Choquet a surpris dimanche soir, à 3 1/2 hrs. p.m., pendant que la Philharmonique donnait son concert ; deux jeunes maraudeurs, en train de piller ses vignes. Ces jeunes garçons doivent être les mêmes qui firent la veille une incursion dans les mêmes vignes. Deux vignes ont été complètement dépouillées de leurs fruits.

M. Choquet n'a pas poursuivi les coupables. Les jeunes maraudeurs s'en sont retirés après avoir été saisis d'importance.

La fable de Lafontaine "Le Renard et les Raisins" a une ressemblance avec le fait ci-dessus ; seulement le renard trouvait ceux de la fable trop verts, tandis que les jeunes voleurs de M. Choquet ne se sont pas arrêtés au plus ou moins de maturité des fruits de la vigne.

Fermeture contre l'école.—M. Noël Raymond a intenté une action en dommages contre la corporation de la cité de St-Hyacinthe.

Vente de la police.—Le chef Benoit continue à faire la visite minutieuse des cours, bêtises, etc., et oblige tout le monde à se mettre en règle avec les lois de l'hygiène.

Ces précautions ne sont pas de trop; mieux vaut prévenir le mal que d'essayer de le guérir lorsqu'il sera arrivé.

Cadeau-souvenir. — L'hon. M. Pelletier a adressé aux officiers des vaisseaux l'Archère, le Hussard, le Bluke, et la Magicienne, une collection de livres canadiens, en souvenir de leur passage à Québec.

Le Choléra — Plus que jamais nous sommes menacés. Le choléra est à New-York. D'un moment à l'autre il peut traverser la frontière. Nous ne saurions donc déployer trop de vigilance. Le temps de l'insécurité et de la sécurité est passé. Redoublons d'efforts et de zèle, multiplions les précautions; mettons en œuvre toutes les ressources humaines pour nous protéger et prions Dieu de nous épargner.

Coaticook — Mademoiselle Anna Cartier qui a fait un brillant cours d'études à Saint-Hyacinthe, vient d'entrer au noviciat de Sœurs de l'Assomption, à New-Jersey. Pour éprouver la vocation de sa fille, M. J. F. Cartier, autrefois de Coaticook, lui fit passer un an à Crookton, mais tous les entraînements du monde furent impuissants à la détourner de la voie où Dieu l'appelait. Elle est partie emportant les regrets de tous ses amis qui lui souhaitent en bonheur sans mélange.

Léon XIII — D'après l'Italie, Léon XIII compose actuellement une hymne latine en l'honneur de saint Joachim, son patron. Cette hymne sera mise en musique par un des premiers maîtres de chapelle de Saint-Pierre et chantée dans cette église à l'occasion des fêtes du Jubilé.

Mort du sénateur Girard. — L'honorable sénateur Girard est mort.

Il était né à Verennes le 25 avril 1822. Il fit son éducation au collège de Saint-Hyacinthe et fut admis au barreau du Manitoba en 1871.

Il fut premier ministre de sa province du 8 juillet au 2 décembre 1874.

Nomination — Une dépêche de New-York dit que le saint Père a nommé l'archevêque Satoiti délégué apostolique aux Etats-Unis. Le nouveau délégué partira bientôt pour ce pays, accompagné de Mgr O'Connell, recteur du collège américain comme secrétaire. Ils visiteront tous les diocèses du pays.

Jésuites — On sait que c'est durant ce mois que se fera, à Rome, l'élection du général des Jésuites en remplacement du Père Anderiedy. Il y a trois cardinaux en présence: un Autrichien, un Anglais et un Français.

St Jean — L'exposition agricole et industrielle de cette région a été un vrai succès. Le premier jour présageait mal. Le temps était menaçant, froid et de fréquentes ondées venaient, de temps à autre, refroidir quelque peu l'enthousiasme des visiteurs. Cependant, cela n'empêcha pas les attales de s'emplier. Les personnes se sont accordées à dire que sous le rapport des animaux et bêtes à cornes, l'exposition de cette année égale toutes les autres. Par contre, les produits manufacturés laissent à désirer.

Une maladie étrange — Mme Pelletier, de Haverhill, Mass., a porté connaissance il y a environ dix jours et n'a ni mangé, ni remué depuis. Sa chair subit une transformation étrange et devient ainsi dure que les os. Sa respiration est nulle et on dirait qu'elle est morte. Les médecins sont fort perplexes. Il croient qu'elle ne peut vivre longtemps dans cet état.

Invocation — On vient d'inventer un appareil électrique pour balayer les rues. L'expérience qui en a été faite a été des plus satisfaisantes.

Écriture électrique sur les roses — Le passage du courant électrique, traversant les pétales d'une rose, décolore celle-ci au point attaqué en laissant une marque blanche.

Cet effet a été très ingénieusement appliqué dans un banquet, où la place de chaque convive était marquée par une rose sur les pétales de laquelle était écrit délicatement son nom.

Advertisement for 'COMPTOIR PARISIEN' commissioning and exportation, with contact information for A. Clavel, Director in Paris.

CHEMIN DE FER DU GRAND-TROISI

Table of train schedules from Montreal to the East, listing stations like St-Hyacinthe, St-Lambert, Belœil, etc., with arrival and departure times.

DE L'EST A MONTREAL

Table of train schedules from the East to Montreal, listing stations like Québec, St-Jean, Arthabaska, etc., with arrival and departure times.

Le train Local quitte Montréal, le soir à 5.20hrs pour St-Hyacinthe, et St-Hyacinthe pour Montréal, à 7.17 h s. a. m. 27 Juin 1892.

CHEMIN DE FER LE PACIFIC CANADIEN

Les trains laissent St-Hyacinthe comme suit: 9.10 A.M. Train Express venant de St-Jean, Drummondville et St-Guilhem arrivant à Montréal Junction, à 11.15, A. M., etc.

CHEMIN DE FER DE DRUMMOND

Table of train schedules for the Drummond Railway, listing stations like St-Hyacinthe, St-Rosaire, St-Hélène, etc., with arrival and departure times.

Les trains circulent tous les jours le dimanche excepté. Wm. MITCHELL, Secrétaire. 8 Juin 1891

Jean de Bermadec

Elle recula de quelques pas et continua l'examen. Sa taille était demeurée mince, ce qui lui conservait un air de grande jeunesse. Il était certain qu'elle pouvait flatter l'amour-propre d'un mari. D'ailleurs n'y a-t-il pas des moyens de prolonger la beauté? Elle les ignorait; mais elle s'informait; les journaux ne parlent-ils pas d'une foule d'artifices conservant le teint, empêchant les rides, éternisant la jeunesse? Berthe eut un pâle sourire. "Oh! misérable chose que l'amour, balbutia-t-elle, misérable chose! Comme il éveille le désir de plaire! Qui m'eût dit qu'à mon âge je me regarderais au miroir, que je frémirais à la pensée de vieillir, que je me préparerais à la lutte... Oh! mais à une lutte acharnée contre les rides... Que je resterais sur la brèche, me parant, me poudrant, me

fardant au besoin, et que c'est moi moi Berthe de Bliville, qu'on dit sensée et raisonnable... moi qui pense ainsi! Elle cacha son front dans ses mains comme une prise de confusion; puis, relevant la tête, elle s'écria avec une sorte de violence: "Ah! que m'importent, les triomphes de la vanité! mais l'amour de Jean!" Alors elle ouvrit une cassette en écaille feu aux incrustations de cuivre; elle contenait les lettres du poète; elle les prit et se mit à les parcourir, oubliant les heures. Et toujours la rafale se déchaînait; la pluie tombait sans relâche, fouettant les vitres; tous les lointains étaient perdus, effacés sous les torrents d'eau. Berthe n'y prêtait aucune attention. Plus rien n'existait pour elle que ces feuilles où battait le cœur de Jean. Et, tandis que Mme de Bliville lisait avec ardeur, Alette, blotie là-bas dans la hutte du douanier, se lassait d'attendre. Cette soudaine tempête ne finirait donc jamais? Les dents de la jeune fille claquaient avec violence. Elle avait froid dans ses vêtements mouillés. Alors la pensée lui vint de regagner la Chêne-à-la-Puce. Se hâtant, se pressant, elle reprit sa route sous la pluie. Lorsque Alette atteignit le château, ses vêtements n'avaient plus de forme; ses cheveux étaient collés à son front; tour à tour elle avait été échauffée par la marche et glacée par la bise. Rapidement elle monta dans sa chambre. Sa tête était lourde, ses yeux brûlants. Elle revêtit à la hâte une nouvelle toilette, répara le désordre de sa coiffure, puis elle descendit au salon, ne voulant effrayer ni son père ni sa sœur. D'ailleurs, pensait-elle, ce malaise n'aurait aucune durée. Mais, avec le soir, la douleur de son front s'accrut. Si elle ne se plaignait pas, elle demeurait devant le foyer, silencieuse et frissonnante. Le général la regardait avec inquiétude. Était-ce là la joyeuse Alette, qui d'habitude, à chaque veille de Noël, lui chantait des cantiques, animant le salon de sa gaieté, de sa jeunesse, de son beau rire? Il s'approcha de la jeune fille, et lui posant la main sur le front: "Tes tempes sont brûlantes, dit-il, tu parais souffrir. Serais-tu malade ma chère petite?" Et la voix qui, doucement, répondait, était faible, déjà changée. "Non, ce n'est rien... un simple malaise... J'ai eu froid... ne vous inquiétez pas." Elle voulut sourire, se lever, mais, prise d'un vertige, elle chancela. Ce ne fut qu'en s'appuyant au bras de son père, qu'elle put regagner sa chambre. Berthe, très anxieuse, se déshabilla comme elle l'eût fait d'un petit enfant. Dans la nuit, une fièvre violente se déclara. Alette souffrait le martyr: des douleurs atroces lui tordaient les muscles; une sueur glacée perlait à ses tempes, sa respiration devenait difficile, un point douloureux se marquait au côté, la faisant crier parfois. Vers l'aube, elle tomba dans une sorte de délire. Berthe, épouvantée, présentait

quelque maladie grave. En regardant, jetés sur le tapis, la robe trempée et les petits souliers à talons cambrés et à rosettes de ruban, encore imprégnés d'eau, elle comprit l'imprudence de sa sœur. Pourquoi ne l'avait-elle pas surveillée ? Pourquoi l'avait-elle laissée sortir malgré la menace d'une tourmente ? ..... Elle n'osait pas se répondre :

"C'est que, moi, j'étais sous l'empire d'une pensée unique ! Oh ! que je suis coupable !"

Dès le matin, le docteur fut mandé. C'était un homme de science profonde, habile, expérimenté et parfaitement capable de formuler un diagnostic sérieux. Il interrogea le poulx. A sa rapidité il constata de suite la gravité du mal.

"Eh bien ? dit le général," avec un regard où se peignait une effrayante angoisse. Le pauvre père était aussi pâle que puisse l'être un vivant.

"L'état est grave, répondit le médecin en parlant à voix basse : c'est une pleurésie ; mais Mlle de la Chênaie est si jeune ! il y a en elle tant de force vitale !... Rien n'est désespéré."

Le docteur quitta la chambre, ce joli nid blanc et rose, déjà transformé en infirmerie. Mme de Bliville le suivit. A la porte, ils échangeaient quelques paroles. Lorsqu'elle remonta, elle trouva le général agenouillé près du lit et baisant avec désespoir la petite main brûlante, qui n'avait même plus conscience des larmes qui tombaient pressées, ne pouvant rafraîchir sa fièvre.

"Mon père, dit Mme de Bliville, voulant rassurer les alarmes paternelles, prenez confiance, nous soignerons Aliette avec tant d'amour, nous la sauverons !"

Le général hocha la tête.

"Le médecin a prononcé un mot terrible : pleurésie !... Une maladie semblable emporta sa pauvre mère."

Il appuya son front sur sa main, et, lentement, il remonta, pas à pas, la voie douloureuse de ses souvenirs. Il revit sa seconde femme, belle, jeune, passionnément aimée..... morte pourtant..... morte en huit jours !

Berthe avait déjà pris, au chevet d'Aliette, la place qu'elle était résolue à ne pas quitter. Elle voulait être toujours là, près de sa petite sœur ; elle sentait renaître toute sa tendresse d'autrefois, à la vue de ce pauvre jeune visage contracté, à l'audition de cette voix plaintive qui gémissait. Puis, quelle faiblesse ! Quelle oppression ! Était-ce possible ? La mort allait-elle venir, comme ces coursiers des légendes, dont, au loin, on entend le galop rapide ? On prête l'oreille..... Déjà le coursier est là, et la terrible amazone tend la main, vous saisit, vous entraîne.

Pendant dix jours Aliette demeura dans le plus grand danger. A la pleurésie s'étaient jointes des complications graves au cerveau. Sans cesse Mlle de la Chênaie avait le délire, et, sous l'empire de la fièvre, elle révélait à quel point avait été amère sa déception. Mme de Bliville, en lâchant d'une seule et brève parole le jeune roman d'Aliette, avait porté à sa sœur un coup terrible. Elle le

comprenait maintenant, et, tandis que la pauvre enfant délirait, applaudissant de ces deux mains enfiévrées au drame de Jean de Kermadec, récitant des fragments entiers de ses poésies, sans une faute, sans omettre un vers, elle pleurait amèrement.

Ah que c'était triste ce double amour, cette rivalité entre deux sœurs qui s'adoraient pourtant !..... Laquelle serait généreuse ?

"Je suis l'aînée, balbutiait Mme de Bliville ; le sacrifice est mon lot..... Je dois renoncer au bonheur, à l'espérance, à tout ce qui serait ma vie."

Mais, au moment de prononcer tout bas à l'oreille d'Aliette : "Ma bien-aimée, c'est toi qui seras heureuse, qui seras aimée," elle se reculait tout à coup. Une révolte montait en elle ; un cri d'angoisse lui échappait. "Eh bien, non ! elle ne le pouvait pas. Eh bien, non !..... elle aimait Aliette à lui donner sa vie..... mais pas son unique amour."

Alors ses larmes redoublaient. Elle se reprochait durement son égoïsme ; puis, allant trop loin dans ses remords ; elle s'accusait d'être le bourreau de sa sœur, et pâle, l'œil agrandi, les mains tremblantes, elle tombait à genoux, et priait avec une extrême ardeur. Elle suppliait Dieu de regarder en pitié la pauvre malade étendue, par elle, comme une victime dans son lit tout blanc, la pauvre Aliette haletante, rouge, les yeux vitrés, et si faible, à demi-expirante.

Une seconde semaine avait passé. La maladie suivait son cours dans la période ascendante. Elle mettait une rapidité effrayante à détruire cette jeune vie. Elle se hâtait. Elle apportait, à la lutte, toutes ses armes : les frissons, les douleurs de tête et de poitrine, et la toux, cette toux cruelle qui déchire et qui anéantit. Le moindre bruit causait à la patiente d'atroces douleurs. La clarté l'auglait. Il fallait que la chambre fût assombri et baignée d'éther, afin d'adoucir le départ. Dans ce silence et dans cette ombre, Mlle de la Chênaie s'en allait à seize ans !

Parfois, cependant, une lucidité de connaissance lui revenait. Berthe, alors, la regardait avec un sourire, et, d'une voix attendrie :

"Me reconnais-tu ma pauvre chérie ?"

La jeune sœur agitait faiblement ses lèvres pour prononcer un "oui" presque inintelligible ; puis le délire la reprenait, et, dans son excitation elle continuait fébrilement ses récitations. Elle déclamaient d'une voix vibrante les vers du drame ; mais sans y mettre aucune nuance ; la machine parlait, l'âme était absente.

"Pauvre enfant ! murmurait Mme de Bliville, pauvre petite !"

Et, tout à coup, Aliette s'arrêtait, épuisée par l'effort. Abattue, elle fermait les yeux sous le poids de l'accablement ! A quoi rêvait-elle ainsi pâle et rigide ? Rêvait-elle qu'elle devenait très légère et s'envolait comme une colombe blanche ? ... Un vague sourire se dessinait au coin de ses lèvres.

Rêvait-elle qu'elle pouvait pénétrer dans tous les logis ; lire dans tous les cœurs.... dans celui de Jean ? avec qui donc était-il engagé.... Et l'interrogation était pénible, sans doute, car Aliette tressaillait et gémissait plaintivement.

Depuis quinze longs jours elle était ainsi crucifiée sur son lit. Un après-midi, on crut vraiment à l'agonie prochaine ; c'était à ce moment où finit la journée, où la lumière mourante met la mélancolie dans tous les cœurs. Le général, désespéré, le front collé aux vitres de son cabinet de travail, regardait, sans les voir, les derniers rayons du jour s'effacer sur la neige. Il tressaillit : la porte venait de s'ouvrir. Mme de Bliville apparut, elle s'approcha, et, pâle, émue, le visage tout changé par ses longues veilles :

"Mon pauvre père.... dit-elle."

Elle ne put achever, et, lui, fou de douleur :

"C'est fini !... elle n'existe plus ?"

Sa fille aînée lui prit la main.

"Elle respire encore. Dieu nous la laissera, je l'espère, il aura pitié de nous ; il exaucera nos ardentes prières.... Mais, l'état de notre pauvre Aliette est très grave, d'un instant à l'autre elle pourra nous quitter.... L'heure est venue de songer à l'Extrême-Onction."

Le général eut une révolte.

"Oh ! non, non, ce serait la fin alors."

Et Berthe, très grave.

"Mon père, c'est notre devoir, acceptons-le courageusement."

Il baissait la tête, une grosse larme roulait sur sa joue.

"Que le prêtre vienne," murmura-t-il faiblement.

A l'heure suivante, le curé de Saint-Jean-le-Thomas s'acheminait vers la Chênaie. Au village la cloche sonnait lentement ; elle pleurait. Coup après coup, son glas désolé allait dire à tous que le malheur planait sur la famille du général.

Le vieux pasteur, portant les saintes huiles, s'avançait à travers la campagne dépouillée. Le jour baissait et les vapeurs du soir s'étendaient à perte de vue à travers les grèves silencieuses. La cloche tintait toujours. Pas d'autre bruit, pas d'autre murmure que ce soupir de l'airain. Tout était endormi sous l'épaisse couche de neige. Le prêtre prit l'avenue des Chênes, la grille du castel s'ouvrit devant lui ; lentement il monta le perron de pierre, et, suivi de tous les vieux domestiques, il pénétra chez la mourante. La chambre était transformé en

sanctuaire ; les candélabres, allumés, montraient l'autel drapé de mousseline. Au milieu des bruyères, brillait un christ d'argent, les bras étendus sur sa croix d'ébène. Mlle Aubert achevait de parer cet autel, fleuri comme un reposoir, tout blanc comme pour un jour de fête virgine.

Aliette ne voyait rien. Elle délirait toujours. De temps à autre sa main se portait à son front, et sa plainte disait la fatigue de son cerveau. Sur l'autel tout près d'un bouquet de roses de Noël, le prêtre prit les petites boules de ouate, très blanches, comme des flocons de neige ; puis il s'approcha de la jeune fille. Il était ému le bon pasteur. N'avait-il pas connu, tout enfant, Mlle de la Chênaie ! Il avait versé l'eau du baptême sur son front naissant. Il avait vu grandir. Avec quelle ferveur, toute pure et toute candide, elle s'était approchée de la table sainte au jour de sa première communion !... Et maintenant, à seize ans à peine, elle allait mourir !....

Mourir ! Combien de fois s'emplirait encore le bas du sablier avant que ces beaux yeux, si pleins de vie naguère, ne se soient fermés pour toujours ? Pas une peut-être !....

Berthe se tenait près du lit. Sa pâleur était extrême. Elle eut la force, cependant, de prendre les mains de sa sœur, et, tour à tour de les tendre au prêtre pour qu'il les purifiât par la sainte onction. Une goutte de saint-chrême fut aussi versée sur le front brûlant, une autre sur les paupières closes ; puis, de sa voix tremblante, le vieux pasteur eut à réciter les dernières prières.

"Partez âme chrétienne !.."

Le général ne put y tenir. Et cet homme qui, tant de fois, avait bravé les balles en face de l'ennemi, se leva éperdu, traversa la chambre ; il fuyait, et, s'abîmant, s'éroulant, dans le vaste fauteuil de son cabinet de travail, il laissa couler à flots les larmes qui, depuis une heure, le suffoquaient.

Oh ! c'était trop cruel aussi de voir partir cette jeune fille... partir en pleine jeunesse !.... C'était à lui de mourir ; il en avait le droit et par l'âge et par ses longs travaux ; mais Aliette sa pauvre Aliette.... sa chère bien-aimée !.....

Il priait, il se révoltait ; puis il priait encore, de cette prière du soldat, brève, faite d'un seul élan. Il promettait de donner aux pauvres des aumônes considérables si son enfant lui était rendue. Des rides se creusaient



sur son front. Il était sur son calvaire, et, succombant sous l'angoisse, comme le divin Crucifié, il s'écriait :

"Mon Dieu ! mon Dieu ! ayez pitié de moi !"

Dans la chambre d'Aliette le silence était profond. Mlle Aubert et les vieux domestiques l'avaient quittée. Les deux sœurs se trouvaient seules en présence l'une de l'autre. A genoux, les mains jointes, les yeux levés vers le Christ. Mme de Bliville était absorbée dans la prière. Elle conjurait le ciel d'avoir pitié de l'enfant et du père, et, au milieu de ses supplications, à quel sacrifice songait-elle ? ... C'était son secret. Nul ne le sut. Nul ne sait quels élans jaillissent parfois des profondeurs d'une âme vraiment sainte ; que les pensées germent dans une nature généreuse. C'était douloureux, toutefois ; c'était un brisement, sans doute ; c'était un sublime renoncement à tout bonheur terrestre, et la sœur aînée, vraiment mère devant sa jeune sœur agonisante, n'accomplissait pas le sacrifice sans vivement souffrir, car ses mains se joignaient convulsivement, et des larmes très amères coulaient, pressées, sur son visage. Elle priait toujours, sans avoir conscience des instants qui s'écoulaient, et Dieu, sans doute, agréait son immolation, car tandis que son beau visage aux lignes pures prenait une expression désespérée, là-bas, sur le lit, la petite sœur regardait autour d'elle, et semblait s'éveiller d'un long et terriole rêve. Ce que Berthe murmurait avec une généreuse abnégation, arrivait-il, par une intuition mystérieuse, jusqu'à l'âme blessée ? ... qui sait ?

Aliette soupira doucement, Berthe se leva, et, courant, à sa sœur :

"Ma chérie, fit-elle, ma petite Aliette !"

Les larmes l'étouffaient. Elle venait de surprendre une lueur de connaissance dans les yeux de la jeune mourante, un éclair de vie. Oh ! Dieu est bon ! Allait-il exaucer sa prière ? Et quoiqu'elle se sentit brisée, quoique dans son âme ce fut une agonie, généreusement elle remerciait le Tout-Puissant.

Elle reprit :

"Me reconnais-tu, mon enfant ?"

Aliette s'efforça de recueillir ses souvenirs. Ils n'avaient aucune forme précise. Ils passaient devant ses yeux comme enveloppés d'un voile. Elle fit pourtant un effort afin de soulever le nuage épandu sur son cerveau, et, faiblement, elle murmura :

"Sœur... sœur Berthe !"

Puis, de la main, désignant l'autel, le visage terrifié, elle ajouta :

"Oh ! je suis donc bien malade ?"

Berthe voulut la ramasser ; mais déjà le cerveau, fatigué de ce premier effort, cessait de penser, et les paupières alanguies se refermaient. Cependant, dans ce nouveau sommeil, la respiration d'Aliette était moins sifflante, et ses joues, rouges comme si elles avaient été vermillonnées, perdaient le fard de la fièvre, et devenaient blanches et terreuses.

La nuit descendait. Les étoiles, comme des lanternes à lumière discrète, s'allumaient au ciel. C'était l'heure où, sur la planète terrestre, les petits enfants s'endorment bercés sur les genoux de leur mère. Mme de Bliville éteignit les candélabres restés allumés sur l'autel, et les remplaça par la veilleuse d'opale, qui jeta aussitôt au plafond son rond de lumière, étoile mélancolique que contemplant les malades aux longues heures de l'insomnie. Puis, sans donner une pensée à sa fatigue, courageuse à l'excès, toujours dure à elle-même, elle reprit sa place dans le fauteuil à oreillettes d'où elle écoutait attentive, prête à recourir la malade, au premier geste, au premier désir.

La nuit fut extrêmement calme. Le lendemain le docteur, à sa visite quotidienne, fut étonné de l'amélioration notable survenue dans l'état de la patiente. Les compresses d'eau glacée ne se desséchaient plus au feu brûlant du crâne ; les yeux recommençaient à voir ; la poitrine à respirer sans d'atroces douleurs ; et, lorsque le général s'approcha de son enfant pour s'assurer par lui-même que la vie n'était pas encore éteinte, il sentit une petite main, très amaigrie, presque diaphane, saisir la sienne, et une voix douce dit très bas :

"Bonjour père."

Et le pauvre père tomba à deux genoux, et se prit à sangloter, mais, cette fois, de bonnes larmes, des larmes de joie inondaient son visage.

"Bonjour, reprit la faible voix toute tremblante, je vous reconnais maintenant, mon bon père chéri."

Après avoir trempé ses lèvres dans le cordial qui lui présentait sa sœur, elle continua :

"J'ai été bien malade, n'est-ce pas ?"

— Oui, Aliette, bien malade, mais la convalescence est proche.

— Est-ce que je suis couchée depuis longtemps ?

— Il y aura demain trois semaines."

Elle réfléchit :

"Si vous saviez ! J'ai rêvé que j'avais des ailes... Je voulais, je volais... J'ai vu tant

de choses... Mais je suis contente maintenant de n'avoir plus mes ailes. Je vais rester près de vous.

— Oh ! oui, tu vas rester," s'écria le pauvre père en la saisissant à deux bras et en la baisant passionnément.

Les ailes, les ailes des anges qui emportent au ciel, ne devaient plus soulever la jeune fille. D'heure en heure le danger de mort s'éloignait ; quinze jours après la réception de l'Extrême-Onction, Aliette pria l'ouvrir largement les rideaux de son lit, et regarda, par la fenêtre, les arbres du parc dont la cime se détachait sur le ciel bleu. Elle écoutait aussi pépier les passereaux et leur faisait jeter du pain. Elle s'intéressait à tout. Elle avait une joie d'enfant devant la tasse d'argent que lui apportait Berthe, tasse dans laquelle fumait un appétissant consommé. Elle l'absorbait avec délices, comme une affamée qui va renaître. Ce léger repas lui ayant rendu quelque force, elle reposait sa tête sur la fine toile de l'oreiller, et restait là, des heures, immobile, écoutant le tic-tac régulier de la pendule, et perdue dans une longue rêverie.

Chaque jour le bien-être s'accroissait. Mais lorsque tout danger eut disparu, Mme de Bliville, à son tour, se sentit épuisée... lasse... oh ! si lasse ! ... à demi morte de fatigue... de besoin de sommeil. Elle ne comptait plus les nuits où elle n'avait pas dormi. Elle seule avait veillé Aliette. Elle s'était obstinée dans cette tâche surhumaine, et, maintenant, ses paupières se fermaient, sa tête était pleine de vertiges, ses membres si raidis qu'elle pouvait à peine les mouvoir.

"Va te reposer, mon enfant," lui dit le général, en la regardant avec admiration.

Alors, obéissant à son père, elle se retira dans sa chambre ; durant quinze heures, elle dormit d'un sommeil accablé et lourd, d'un sommeil sans rêve. La nature reprenait ses droits : les yeux, brûlés par les larmes, brûlés par les longues veillées, se rafraîchissaient sous les paupières abaissées.

Le lendemain, lorsque s'éveilla Mme de Bliville, il faisait grand jour. Le soleil éclairait la chambre, sévère et un peu sombre avec ses paucieux en vieille tapisserie et ses meubles anciens. Berthe aussitôt se leva, revêtit une robe du matin en cachemire sombre. Désirant fêter la convalescence d'Aliette, elle songea à soigner sa parure. Depuis si longtemps elle n'avait

projeté les vœux sur son miroir. En quelques minutes, chaque matin, elle enroulait ses cheveux en épaisses torsades, se baignait le visage d'eau fraîche ; puis, en toute hâte, elle revenait au chevet de la patiente. Mais, maintenant, puisque le danger avait disparu, elle voulait rafraîchir son front pour enlever toute fatigue, se coiffer avec un peu d'art, reprendre sa mise soignée habituelle.

D'une démarche calme, elle s'approcha de son armoire à glace...

Et, tout à coup, elle demeura immobile, l'œil agrandi, les mains tremblantes. Qui voyait-elle ? Quelle image lui renvoyait donc ce miroir ? Était-ce possible ? ... L'inquiétude et la fatigue, l'insomnie et la douleur peuvent-elles produire tant de ravages ? En quelques semaines vieillir à ce point !

Oh ! non, elle rêvait sans doute... elle voyait un fantôme.

Berthe serra son front brûlant entre ses mains ; puis, se rapprochant de la glace, attentivement elle étudia ses traits.

Hélas ! Hélas ! ... L'automne était venu ! ... Six années n'avaient pu triompher de sa jeunesse, de sa beauté, de sa fraîcheur, de ses lèvres de pourpre et de son front d'ivoire, mais l'insomnie ! Mais cette image redoutable : Aliette morte ! Elle avait tant pleuré ! et les larmes laissent d'ineffaçables sillons ! ... Elle avait tant souffert, et la souffrance et l'angoisse mettent les flocons de neige sur nos cheveux ! Les fils d'argent le comptaient plus dans les belles torsades d'un brun doré.

Longtemps Mme de Bliville considéra ses cheveux subitement blanchis ; puis, tombant assise sur le fauteuil placé près du miroir, elle demeura la tête entre les mains... Elle souffrait... elle pleurait.

Et d'un accent déchirant :

"Adieu, balbutia-t-elle à deux reprises, adieu ma jeunesse ! Adieu, Jean, mon pauvre Jean !"

C'était la fin de la lutte, le dernier combat. Dieu avait agréé l'immolation, l'avait même rendue nécessaire. Il avait guéri Aliette, et la sœur aînée ensevelirait son ardent amour au plus profond de son âme. Berthe se rappelait la scène du mois précédent, alors que, devant ce même miroir, elle se promettait de demeurer ferme sur la brèche, de lutter à outrance contre les rides, d'employer les poudres, le fard, les eaux merveilleuses !

**C. ROTTEBEAU**

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,  
Moulee, Son, Gru, etc.

**AUX FROMAGERS!**

Tous les articles nécessaires pour les  
FROMAGERIES

Tels que

Coton, Présure, Couleur, Moules  
grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

**ST-HYACINTHE.**

**BRODEUR FRÈRES**

Flombiers, Ferblantiers, Couvreur  
Saint-Hyacinthe

APPAREILS DE CHAUFFAGE

A L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET  
AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et  
en Ardoises.

\*\* \*\* \*

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

**SAM. BOURGEOIS**

Magasin General

Rue St-Antoine, Place du Marché,

**ST-HYACINTHE.**

Epicerie, Provisions, Vins et  
Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOUR-  
NAISES, ETC.

Coutures en cuir pour Magasins.

**J. H. MORIN**

—MARCHAND DE—

FER, HUILES, PEINTURES, etc.

SPECIALITES:

Fornaises et Poêles de  
Cuisine,

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix  
qui défient toute compétition.

Place du Marché, porte voisine de St.  
O. Brodeur

**St-Hyacinthe.**

1er Oct. '91—1 a.

**Remedes sauvages**

Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens? Avez vous déjà vu le sauge se servir de minéraux pour les maladies? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissent, s'étant perdue, M. J. P. E. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est en fin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille? N'est-ce pas la santé? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir: vous serez riche et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

**J. E. P. Racicot,**

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

1434, Rue Notre-Dame,  
MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et alors les Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

**JOS. HEBERT & CIE**

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVEUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police.

—Spécialité:—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Usur: Cornues en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour secreries, etc.

Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

**GAQUETTE & GODBOUT**

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc.

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, St-Hyacinthe.

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

Décapage et tournage exécutés sous le plus court délai.

On n'emploie que du bois de première qualité.

**Dr Eug. St-Jacques**

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

PHARMACIE CENTRALE

No 13, RUE ST-DENIS

**ST-HYACINTHE.**

MARCHANDISES SEIGNES

**N.G. LEDUC & Cie**

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

Place du Marché, St-

**HYACINTHE.**

Patrons gratuits à toute personne qui achètera une robe. M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes à robes, à des prix exceptionnellement avantageux.

Soies, Velours, Pluches, Dentelles, Broderies, Rubans, Chapoux, Plumes, Etc., Etc. Ses traveaux canadiens, Anglais et Ecossez, pour habillement d'hommes défient toute compétition.

**PAGNUELO & FRERE**

Epicerie de Familles

**En gros et détail.**

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

**L. G. BEDARD**

Fonderie Agricole

(ÉTABLIE EN 1830)

Charrues, Cribles, Bouverseurs, Sarcloirs, Renhausseurs, etc. Seul propriétaire de la charrue patentée "BOULAY" avec laquelle on laboure, assis, deux sillons à la fois.

**ST-HYACINTHE.**

28 juin 92.

**HONN. AMOUREUX**

**SAINT-HYACINTHE**

De constructions en pierre, brique et bois

SPECIALITÉ:

Ouvrages en Ciment, Fournaies, Fours, etc.

**H. N. BERNIER**

**SAINT-HYACINTHE**

Poseur d'appareils de Chauffage, d'Éclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, eviers (Sinks) etc.

D'après les systèmes les plus perfectionnés.

TOUJOURS EN MAINS:

**TUYAUX EN GRÈS.**

128, Rue Cascades

**ST-HYACINTHE.**

**LIBRAIRIE**

—DU—

**SACRE - CŒUR**

Tapisseries!  
Bordures!  
Décorations de pl. jonds

On trouve à cette librairie l'on peut s'y procurer sur demande: Fournitures de classes de piété etc., ainsi que tous les ouvrages annoncés dans la Bibliographie de ce journal, tout aux prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée.

**L. A. CHOQUET & FRERE,**

Coin des rues Cascades et Mont

**ST-HYACINTHE**

GROS ET DÉTAIL.

**Jos. Morin**

(Membre de l'Union St-Joseph)

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'été.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

**J. O. DION**

Cornuaire de la Cour Supérieure

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement de quel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe, Chicago, Hartford & National.

Bureau: No 9, Rue St-Denis

**ST-HYACINTHE.**

"L'ÉCHO"

Organe de l'Union St-Joseph St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé, pour le compte de ses propriétaires, par le L'ÉCHO, imprimerie établie en la cité de St-Hyacinthe, No 63 rue Cas